

---

# RÈGLEMENT FC

---

## INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire soit sur notre site internet ou en retournant le bulletin de la page précédente par courrier ou courriel.

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée.

Une confirmation écrite vous parviendra au moins 15 jours avant la formation continue, accompagnée de la facture à régler à la date mentionnée, faute de quoi **un rappel de CHF 10.-** vous sera envoyé.

## ANNULATION D'UN COURS

La Société Suisse des Podologues (SSP) se réserve le droit de renoncer à l'ouverture d'un cours si le nombre de participants minimum n'est pas atteint.

## RÉSILIATION D'UNE INSCRIPTION

L'annonce d'un désistement doit être annoncée par courriel à : [sspformationscontinues@gmail.com](mailto:sspformationscontinues@gmail.com)

Des frais d'annulation seront facturés comme suit **sauf si un remplaçant est trouvé par vous-même** :

- **CHF 50.-** pour frais administratifs à partir du délai d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début du cours.
- **70% du prix du cours** de 14 à 8 jours avant le début du cours.
- **100% du prix du cours** dès 7 jours avant le début du cours.

En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical), aucun frais ne sera perçu.

## RESPONSABILITÉ

Les participants sont responsables des dégâts et dommages causés à la salle et aux équipements qui leur sont confiés.

## ASSURANCE

La SSP ne couvre pas les participants en matière d'accident.

## ATTESTATION

Une attestation de formation sera délivrée pour chaque cours à chaque participant. Elle sera transmise directement à l'issue du cours, ou par courrier dans un délai raisonnable.